



Déclaration SNUipp GT RASED 3 décembre 2013

Pour les psychologues des écoles, l'ouverture du chantier métier répond à une véritable attente : celle de voir reconnaître par l'Education nationale le fait qu'ils exercent un métier différent de celui d'enseignant, un métier spécifique qui correspond à un titre, à un cursus universitaire, à des pratiques professionnelles et à une déontologie.

Depuis la création en 1947 des premiers postes de psychologues scolaires dans la foulée du plan de rénovation de l'école Langevin-Wallon, les psychologues attendent une clarification statutaire de leur position dans l'institution.

Depuis plus de 50 ans, des syndicats, des associations professionnelles qui portent cette revendication ont espéré, ont œuvré dans ce sens mais ont essuyé des fins de non recevoir. En 2007, sous l'autorité de la DGESCO, ces organisations ont participé à la rédaction d'un projet de circulaire commune aux psychologues du 1^{er} degré et aux conseillers d'orientation psychologues. Ce travail, cette ouverture, ces consensus trouvés sont restés sans suite.

Maintenir uniquement un recrutement interne ne permettra pas d'assurer le renouvellement des 3700 psychologues en poste. Avec le processus de mastérisation, la pérennité du diplôme DEPS (Bac + 4) est questionnée. Recruter des masters 2 de psychologie parmi les PE ne suffit pas car le taux est trop faible (7 reçus en 2010, 12 en 2012 soit 0,24 % des admis).

Accepter réellement la fonction de psychologue dans les écoles, c'est remettre à plat l'existant.

Nous avons bien noté que la récente loi de programmation situait les psychologues de l'Education nationale du 1^{er} degré dans la communauté éducative, ce qui est un 1^{er} pas.

Pour le SNUipp-FSU voici venu le moment de refonder la place de la psychologie à l'école. Ce chantier travail doit ouvrir de vraies perspectives pour nos collègues. Les aspirations sont fortes, il est temps de tracer un chemin nouveau. La mise en place d'un groupe de travail pour les psychologues du 1^{er} et du second degré est pour nous la voie pour amorcer le changement attendu.

Nous attendons une réponse là-dessus.

Le ministère conscient des problématiques de vivier, de recrutement et de formation n'est pas opposé à l'ouverture d'un groupe de discussion sur ces questions.